

MARCHE N° 22T13
RESTAURATION DE LA TOUR CLOCHER DE LA COLLEGIALE ST-THOMAS
AVENANT N°3 AU LOT 1 - MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE - SCULPTURE

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le marché public de travaux n° 22T13, lot 1, tranche ferme et tranche optionnelle n° 1 affermée, conclu avec la société H.CHEVALIER pour les travaux de restauration de la tour clocher de la collégiale Saint-Thomas de Cantorbery, et ses avenants n°1 et n°2,

Considérant, suite à la découverte de l'hétérogénéité des matériaux de remplissage existants utilisés pour obturer les baies rendant le conglomerat instable et non pérenne, la nécessité d'obturer les baies en façade ouest de la salle haute et façade nord de la salle basse ; ceci ne pouvant être prévu lors de l'établissement du cahier des charges,

DECIDE

Article 1 :

Un avenant n°3 est conclu avec la société H.CHEVALIER, titulaire du lot 1 (maçonnerie – pierre de taille – sculpture) du marché 22T13, modifiant le montant du marché.

Article 2 :

Le montant total de l'avenant s'élève à 7.600 €/HT (9.120 €/TTC), portant le montant total du marché à 1.129.766,77 €/HT (1.355.720,12 €/TTC). En prenant en compte les précédents avenants n°1 et n°2 et l'affermissement de la tranche optionnelle n° 1, l'augmentation du prix du marché est de 4,69 %.

Article 3 :

Les autres clauses du contrat restent inchangées.

Article 4 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 22 mai 2024,

Par délégation du Conseil municipal,
Le Maire, Virginie DOUAT

PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le
site Internet de la Commune :

2 2 MAI 2024



Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20240522-DEC2024-52-DE
Date de télétransmission : 22/05/2024
Date de réception préfecture : 22/05/2024